

« PROFIL ENVIRONNEMENTAL PRODUIT (PEP) » : OU COMMENT ETABLIR LA CARTE D'IDENTITE ENVIRONNEMENTALE DES PRODUITS SARLAM

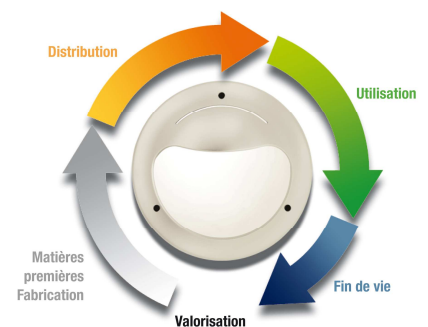
SARLAM, fabricant français spécialiste de l'éclairage de cheminement et de balisage pour les applications intérieures et extérieures présente, le « Profil Environnemental Produit » (PEP) ou « Eco-déclaration ». Agencé de manière claire et pratique, ce document innovant et précurseur permet de mesurer l'impact écologique des produits SARLAM, **de leur conception à leur fin de vie et leur revalorisation**. Le PEP inclut une analyse mono-critère du bilan carbone préconisée par l'ADEME. Il est l'équivalent des Fiches de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES). Il vise la maîtrise de trois indicateurs majeurs :

- l'épuisement des ressources naturelles,
- l'énergie totale consommée,
- la participation à l'effet de serre.

Consultable et téléchargeable sur le nouveau site internet www.sarlam.com en ligne dès mars 2009, ou disponible dès à présent sur simple demande au Service Technique* de SARLAM, le PEP est destiné aux maîtres d'ouvrages, architectes, bureaux d'études, installateurs-électriciens et distributeurs spécialisés. Véritable outil d'aide à la prise de décision, il apporte des réponses claires aux professionnels et plus particulièrement aux prescripteurs qui s'inscrivent dans une démarche d'éco-conception HQE. Avec ce document, SARLAM est la seule entreprise de son secteur à offrir une information environnementale aussi détaillée.

■ MODE D'EMPLOI

Le projet avait été initié dès 2007. Le principe de mise en place du PEP passe par la décomposition du produit analysé. En effet, la mesure de la valeur des indicateurs se fait à l'aide du logiciel EIME (Environmental Information and Management Explorer) qui utilise la méthode de travail normalisée de l'Analyse du Cycle de Vie (ACV) du produit de référence sur la base de calculs très stricts. Il modélise et mesure les impacts à chacune des étapes du cycle (les matières premières, la fabrication, la distribution, l'utilisation et la fin de vie). La méthodologie employée pour l'établissement d'un PEP suit les recommandations de la norme EN 14025 et fait l'objet d'audits internes réguliers.



Analyse du Cycle de Vie

■ IMPACTS ENVIRONNEMENTAUX

Le PEP prend en compte d'autres indicateurs comme la consommation d'eau, la participation à la destruction de la couche d'ozone, la participation à la création d'ozone photochimique, le potentiel d'acidification de l'air, la production de déchets dangereux.

Indicateurs	Global F+D+U	Unités	Fabrication F	Distribution D	Utilisation U
Epuisement des ressources naturelles	5,719 E-14	Années ⁻¹	97,1 %	< 0,5 %	2,8 %
Energie totale consommée	3,871 E+03	MJ	5,0 %	< 0,5 %	94,6 %
Consommation d'eau	866, 880	dm ³	18,0 %	1,8 %	80,2 %
Participation à l'effet de serre	5, 267 E+04	g~CO ₂	26,3 %	0,9 %	72,8 %
Participation à la destruction de la couche d'ozone	6,229 E-03	g~CFC ₁₁	44,8 %	3,5 %	51,7 %
Participation à la création d'ozone photochimique	20,063	g~C ₂ H ₄	27,5 %	2,3 %	70,2 %
Potentiel d'acidification de l'air	9,904	g~H+	29,6 %	1,5 %	68,9 %
Production de déchets dangereux	0,585	Kg	16,1 %	< 0,5 %	83,8 %

*Service Technique SARLAM : Tél : 02 37 53 80 02

■ LES DIFFERENTES ETAPES DU CYCLE DE VIE

→ LES MATIERES PREMIERES CONSTITUTIVES

Il s'agit de la première étape de cette démarche de transparence. Pour chaque produit de référence, le PEP permet de détecter l'ensemble des composants qui entrent dans sa fabrication. Il apporte la preuve que la conception des gammes SARLAM n'intègre pas de substances interdites et respecte très clairement les réglementations en vigueur lors de leur mise en service sur le marché. L'effort environnemental se traduit également par le recours à des matériaux recyclables et faciles à retraiter.

→ LA FABRICATION

Le PEP retrace tout le processus de fabrication des produits. Il tient compte des procédés, des ressources utilisées, des déchets et des rejets engendrés. Le transport lié à la fabrication est pris en considération. Les sites de production SARLAM sont certifiés ISO 14001 ou engagés dans cette démarche.

→ LA DISTRIBUTION

Le PEP évalue les impacts du produit au niveau du scénario de transport et dans le choix des matériaux qui composent l'emballage. Il détaille pour chaque produit de référence le nombre moyen de kilomètres parcourus par acheminement routier du site de production à l'ensemble des distributeurs.

Conformément aux réglementations en vigueur (*Directive 94/62 CE relative aux emballages et aux déchets d'emballage et le Décret français d'application 98-638*), SARLAM donne toutes les indications sur la composition (encre, colle, papier ou carton, potentiel de recyclage et potentiel de valorisation énergétique) de ses emballages à travers le PEP. Enfin, SARLAM s'engage à :

- mettre sur le marché des emballages ayant une teneur en métaux lourds <à 100 ppm et sans introduction volontaire de substances dangereuses pour l'environnement classées « N ».
- réduire au maximum leur poids et leur volume, tout en respectant les besoins des clients.

→ L'UTILISATION

Dans cette phase d'utilisation modélisée, le PEP prend en compte l'énergie consommée par le produit en nombre d'heures par jour avant d'étendre cette donnée sur une durée d'un an puis de dix ans. Il recense les éventuels consommables nécessaires à son utilisation et conclut sur les caractéristiques liées à l'entretien et à la maintenance.

→ LA FIN DE VIE ET LA VALORISATION

Le PEP recense pour chaque produit de référence les déchets dangereux inclus, les déchets non-dangereux, le potentiel de recyclage et le potentiel de valorisation énergétique. L'analyse de toutes ces composantes permet de fournir une information claire et pertinente aux professionnels de l'éclairage qui peuvent ainsi choisir des produits respectueux de l'environnement. La conception des produits intègre la fin de vie avec notamment l'adoption du marquage avec le logo « poubelle barrée », la séparation des pièces, l'élimination des substances dangereuses, etc. La fin de vie analyse également l'activité de l'entreprise dans le traitement des déchets : SARLAM est depuis longtemps impliqué dans la mise à disposition de filières de collecte et traitement pour faciliter l'élimination des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE).

GLOSSAIRE

Analyse du Cycle de Vie	Compilation/évaluation des entrants et des sortants, et des impacts environnementaux potentiels d'un produit ou d'un système, au cours de son cycle de vie, « du berceau jusqu'à la tombe ». La démarche est décrite par la norme ISO 14040 et ses normes complémentaires.
Approche cycle de vie	Méthodologie de prise en compte de toutes les étapes de la vie d'un produit (fabrication, installation, utilisation et fin de vie) afin de déterminer les conséquences sur l'environnement.
Consommation d'eau	Indique la consommation totale d'eau pour tout le cycle de vie du produit.
Déchets dangereux	Déchets spécifiques présentant un certain niveau de toxicité et nécessitant un traitement particulier. Leur définition est codifiée par la communauté européenne (annexe de la décision 2000/532/CE modifiée par les décisions 2001/118/CE et 2001/119/CE)
Déchets non dangereux	Ils sont constitués de déchets non toxiques et sont de nature similaire aux ordures ménagères. Leur définition est codifiée par la Communauté Européenne (annexe décision 2000/532/CE modifiée par décisions 2001/118/CE et 2001/119/CE)
Déchets DEEE	Pour les produits dans le champ d'application de la Directive Européenne relative aux Déchets d'Équipement Électriques et Electroniques (2002/96/CE), partie du produit devant être traitée sélectivement conformément à l'annexe II de la directive.
Eco-solution	Produits ou services permettant la diminution des impacts environnementaux d'un bâtiment.
EIME	Logiciel de modélisation des impacts environnementaux d'un produit basé sur la méthodologie de l'Analyse du Cycle de Vie.
Énergie totale consommée	Indique en Méga.Joules la consommation totale d'énergie pour tout le cycle de vie du produit.
Épuisement des ressources Naturelles	Indique l'épuisement des ressources naturelles, en considérant la quantité de réserve mondiale (minérales, fossiles...) pour ces ressources et le niveau de consommation actuel. S'exprime en fraction de la réserve qui disparaît chaque année.
Participation à l'effet de serre	Indique ce que toutes les phases du cycle de vie du produit libèrent comme grammes équivalents CO ₂ . Exemple du principe d'équivalence : 1 g de CO ₂ = 1 g~CO ₂ ; 1 g de CH ₄ (méthane) équivaut à l'effet de 64 g de CO ₂ , etc.
Participation à la destruction de la couche d'ozone	Indique ce que toutes les phases du cycle de vie du produit libèrent comme grammes équivalents CFC ₁₁ .
Participation à la création d'ozone photochimique	Indique en g~C ₂ H ₄ les émissions de gaz ayant un effet sur la création d'ozone photochimique dans la basse atmosphère (« smog ») sous l'effet du rayonnement solaire.
Potentiel d'acidification de l'air	Indique le potentiel d'acidification de l'air causé par la libération de certains gaz dans l'atmosphère. Exprimé en gramme-équivalent ion H ⁺ .
Produit(s) de référence	Produit ou regroupement de produits modélisé dans l'ACV présentée.
Production de déchets dangereux	Indique la masse de déchets dangereux ultimes produite sur l'ensemble du cycle de vie du produit.
Potentiel de recyclage	% masse du produit ou de l'emballage pouvant être réinjecté dans un circuit de fabrication du même produit ou d'un autre produit.
Potentiel de valorisation énergétique	% en masse du produit ou de l'emballage dont on peut récupérer de l'énergie. La valorisation énergétique utilise les calories des déchets, en les brûlant et récupérant l'énergie produite pour, par exemple, chauffer des immeubles ou produire de l'électricité. C'est l'exploitation du gisement d'énergie que contiennent les déchets.
Valorisable	Se dit d'un produit ou emballage pouvant être réutilisé, recyclé ou dont il est possible de récupérer de l'énergie par incinération.
Réutilisable	Se dit d'un produit ou emballage pouvant être utilisé pour la même fonction sous réserve de vérification de la bonne fonctionnalité du produit par la personne effectuant l'opération.

Fiche d'identité

Janvier 2009

- Coordonnées :** 54, rue du Général de Gaulle
28240 BELHOMERT
Tél. : 02 37 53 80 00
Fax : 02 37 81 20 01
- Date de création :** 1949
- Activité :** Fabrication et commercialisation des solutions d'appareils d'éclairage
- Familles de produits :** Hublots résidentiels, architecturaux, et fonctionnels.
Encastrés de sol, muraux et plafonniers.
Bornes lumineuses.
Appliques décoratives, sanitaires et médicalisées.
- Spécificités :** Gammes antivandale, détection, bi-alimentation et garantie d'exploitation.
- Directeur :** Gaëtan GUILLER
- Chiffres clefs :** CA 2008 : 23,3 K€
- Effectifs :** 100 personnes
- Site de production :** Belhomert (Eure-et-Loir - 28)
- Ambitions :** Proposer des solutions d'éclairage professionnel pour le balisage et le cheminement en tenant compte des contraintes d'économies d'énergie, de confort et de sécurité.

Service de Presse : CABINET VERLEY

Contacts : Djaméla BOUABDALLAH et Ousmane NDIAYE
1/3 Bd Charles de Gaulle – Immeuble Le Noblet – Hall C – 92707 COLOMBES Cedex
Tél. : 01 47 60 22 62 – Fax : 01 47 81 38 68
ousmane@cabinet-verley.com - www.cabinet-verley.com

HISTORIQUE

- 1949 :** Création à Paris par M. IGIER, d'une industrie de fabrication et de vente d'appareils et de lampes d'éclairage sous l'enseigne "APPLIQUE MODERNE".
- 1953 :** Transformation en SARL APPLIQUE MODERNE, qui par contraction donnera "SARLAM".
- 1961 :** Implantation à Belhomert, en Eure-et-Loir (28).
- 1977 :** Reprise de SARLAM par le Groupe LEGRAND.
- 1978 :** SARLAM obtient le droit de faire usage de la marque NF LUMINAIRES sur ses appliques.
- 1993 :** Lancement de la première gamme de hublots résidentiels.
- 1994 :** Lancement de la gamme d'appliques à fonctionnalités multiples FLUOLUX.
- 1996 :** Lancement de la gamme de hublots CHARTRES DECO : une offre de 11 couleurs disponible sous 1 semaine.
- 1997 :** Lancement de la gamme de hublots HP "Haute Puissance".
- 1999 :** Lancement de la gamme d'encastrés de mur et de plafond KALANK.
- 2000 :** Certification ISO 9002 (version 1994).
- 2001 :** Intégration des ballasts électroniques dans plus de 400 références hublots et appliques.
- 2002 :** Lancement de la gamme d'encastrés KALANK CS spécial cloisons sèches avec l'encastré le moins épais du marché : 55 mm.
- 2003 :** Lancement d'une gamme de luminaires d'intérieur, OLERON. Certification ISO 9001 (version 2000) du site de Belhomert (28).
- 2004 :** Lancement du premier document de synthèse dans l'éclairage sur les économies d'énergie : « Electronique et Eclairage ».
- 2005 :** Elargissement de l'offre SARLAM avec de nouvelles bornes BORNEO, des encastrés de sol KALANKSOL et des appliques multifonctions PRELIUM BANDEAU et PRELIUM AMBIANCE.
- 2006 :** Lancement de la première "gamme" de hublots architecturaux KOREO. Intégration de la technologie détection de mouvement HF hyperfréquence dans 160 références des gammes de hublots et appliques.
- 2007 :** Lancement de KALANK Mini-LED, l'encastré à LED pour la décoration qui s'installe aussi simplement qu'un interrupteur.
- 2008 :** Lancement du « Guide Logement Collectif » proposant des solutions d'éclairage propres à ce marché et l'offre dédiée de SARLAM.
- 2009 :** Lancement du « Guide Eclairage et Développement Durable », poursuite de la démarche éditoriale de 2004. Le spécialiste de l'éclairage relève l'enjeu de la construction durable. Opération nationale de mise en avant de produits à économie d'énergie dans la distribution spécialisée. Lancement de la gamme « Garantie d'exploitation ».